La dépouille de Mwambutsa IV restera définitivement en Suisse

@rib News, 21/08/2012 â€“ Source XinhuaLa justice suisse vient de se prononcer pour le non-rapatriement au Burundi de la dÃ©pouille mortelle du roi Mwambutsa IV enterrÃ© Ã GenÃ¨ve, comme l'avait demandÃ© sa niÃ¨ce Esther Kamatari.S'exprimant mardi sur les ondes de la radio associativeÂ Bonesha FM Ã partir de l'Europe, Kamatari a indiquÃ© que dÃ©sormais il y a une interdiction formelle d'aller chercher la dÃ©pouille du roi Mwambutsa IV pour le rapatriement car Â«Â la justice a reconnu le testament de MwambutsaÂ Â».
Le testament dont il est question est relatif Ã la derniÃ¨re volontÃ© du roi Mwambutsa IV Bangiricenge qui s'est opposÃ© en 1977 de son vivant au rapatriement de sa dÃ©pouille au Burundi alors quâ€™il Ã©tait Ã GenÃ¨ve en Suisse oÃ¹ il s'Ã©tait exilÃ juin 1966.En avril 2012, le gouvernement de Bujumbura avait demandÃ© aux autoritÃ©s suisses le retour de la dÃ©pouille du roi.NÃ© en 1912, Mwambutsa est devenu roi trois ans plus tard en 1915 et a rÃ©gnÃ© jusqu'en 1966, avant de rendre son Ã¢me en Suisse le 26 avril 1977.